

SEANCE DU 16 MARS 2015

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DES COMMUNES VERS LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le transfert à la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement, au titre de ses compétences facultatives, de la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue au I de l'article L. 1425-1 du code générale des collectivités territoriales ;
- **Approuve** la modification subséquente des statuts de la Communauté d'agglomération
- **Approuve** le principe d'adhésion de la Communauté d'agglomération au Syndicat mixte ouvert

VOTE DES SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

ADMR les Tuffeaux	160 €
Amicale des sapeurs pompiers Doué-la-Fontaine	100 €
Anjou Muco Trélazé	20 €
Ass. Française des sclérosés en plaques	20 €
Ass Culturelle Mosaïque de Montfort	20 €
Ass. France Alzheimer	50 €
Ass. Régionale des Mutilés de la voix	20 €
Ass. Sport Santé Culture Cizay-la-Madeleine	50 €
Ass Française contre les Myopathies	20 €
Association des Jeunes Sapeurs	50 €
Association RandoFerme Abbaye d'Asnières	50 €
Association « Choix de Vie » Doué-la-Fontaine	20 €
Centre de soins Doué-la-Fontaine	100 €
Club du 3 ^{ème} age Vieillir dans la joie et l'Amitié	50 €
Fondation du Patrimoine	50 €
Handisport Angers	20 €
Les restaurants du Coeur	52 €
Ligue Nationale contre le Cancer	100 €
Office National des Anciens Combattants	30 €
Protection civile du Maine et Loire	50 €
Secours Catholique Maine-et-Loire	50 €
Solidarité Paysans de Maine-et-Loire	20 €
Association Voir ensemble Angers	20 €
A.D.A.P.E.I 49 Angers	20 €
Association Danse Attitude Louresse	100 €
Centre de Formation d'Apprentis du bâtiment	20 €
Collège St Joseph de Doué-la-Fontaine	15 €
Entente sportive Puy Le Vaudelnay	20 €
Lycée les Ardillers	60 €
MFR CFA La Bonnauderie Cholet	20 €
G.D.O.N « La Gravelle »	110 €

Transfert de la compétence « Eclairage Public » de la communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement au SIEMML et de son adhésion au SIEMML pour l'éclairage public.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion au SIEMML de la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement, au titre de la compétence optionnelle de « l'éclairage public ».

TRAVAUX CHAUFFERIE BOIS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve les travaux supplémentaires réalisés par l'entreprise HERVE THERMIQUE concernant la mise en place de compteurs d'énergie, mise en place de boutons de relance de chauffage, ainsi que la modification des radiateurs dans la salle des fêtes pour un montant total de 3 645.30 € hors taxes, soit 4 375.36 euros TTC,

- Approuve la prolongation de délai d'exécution des travaux, pour les Entreprises HERVE THERMIQUE et LAROCHE Joseph et Fils,

- Approuve les avenants correspondants aux travaux supplémentaires et la prolongation de délai d'exécution, signés par le précédent Maire.

PRIME DE FIN D'ANNEE 2014

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le montant de la prime de fin d'année pour le personnel titulaire occupant un emploi permanent.

REMPLACEMENT EXTINCTEURS

Le conseil municipal accepte le devis de Saint Bernard Protection de Genes concernant le changement de 2 extincteurs, l'un pour la cantine et l'autre pour l'école, pour un montant total de 214.20 euros HT soit 257.04 € TTC.